

Information pertinente en généalogie

Jacques Blaquière, généalogiste et conseiller technique accrédité pour TNG (4602)

TNG est l'acronyme de The Next Generation of Genealogy Site Building, traduit librement en français La génération future pour la construction de site web de généalogie. TNG est un puissant gestionnaire de bases de données généalogiques publiées dans toutes les langues, y compris le chinois. TNG permet de gérer un fichier généalogique à distance de partout où il est possible de se brancher au réseau Internet et TNG permet aussi à un généalogiste de partager son fichier généalogique avec tous les membres de sa famille à partir de son poste de travail peu importe où sa famille et ses amis habitent dans le monde entier. Le paiement de la licence est unique et coûte environ quarante-cinq dollars canadien soit 34.99 US. La généalogie du 21^e siècle avec TNG.

À la différence des généalogies gérées à distance sur des sites de généalogie commerciale tels Ancestry, MyHeritage, Geneanet, MesAyeux, etc. un généalogiste ne cède pas ses travaux au site commercial auquel il est abonné, possède le contrôle complet de ses données généalogiques et conserve aussi tous ses droits d'auteur. TNG permet à un généalogiste de rapporter les faits et les événements généalogiques avec une grande précision, même avec une précision micrométrique. La précision des faits et des événements avec la précision des lieux où ils sont survenus fait toute la différence entre une généalogie «bâclée» et une généalogie établie dans les règles de l'art, soit la généalogie scientifique telle qu'on la trouve, par exemple, dans un ouvrage tel Le Traité de généalogie de feu le regretté René Jetté.

J'ai fureté aujourd'hui dans divers fichiers généalogiques publiés avec TNG sur le réseau Internet et j'ai trouvé des renseignements pour le moins loufoques. Des actes civils, naissance et décès, saisis comme des actes religieux, des inhumations dans une église plutôt que dans le cimetière paroissial, des baptêmes dans une ville plutôt que dans la paroisse d'une ville, idem pour les funérailles. Bref, des événements intéressant la généalogie généralement survenus au mauvais endroit. De plus, beaucoup de ces faits et événements ne réfèrent à aucune ressource documentaire qui permettrait de les valider et de les rendre crédibles. J'ai trouvé aussi beaucoup de redondances. Pourquoi ajouter une note à l'effet qu'un mariage est de type religieux alors qu'il est clairement indiqué qu'il a été célébré dans un temple religieux ?

Les événements complémentaires qui sont réalisables avec TNG permettent d'être très précis quant aux événements religieux ou civils qui jalonnent la vie d'un probant. Il suffit de faire attention aux détails lus dans le libellé des manuscrits originaux et de les rapporter fidèlement avec tous les outils que TNG met à la disposition des généalogistes, ceux par défaut et ceux créés par le généalogiste avec TNG.

Les acte de base tels naissance, baptême, décès et inhumation ne permettent pas toujours de renseigner correctement la fiche du probant. TNG permet d'indiquer qu'un probant a été ondoyé avant son baptême et ce dans l'ordre chronologique, parfois quelques semaines avant, TNG permet aussi d'indiquer que la cérémonie des funérailles a parfois eu lieu des mois après le décès du probant suite à une Bataille ailleurs hors du pays, par exemple, qui est en soi un événement complémentaire et longtemps après son inhumation ou sa crémation. TNG permet aussi d'indiquer que le probant a été un soldat impliqué dans une telle bataille où il aurait perdu la vie.

Le plus important est de placer les faits et les événements à la bonne date et au bon endroit dans la fiche selon les circonstances. Il y a énormément de renseignements à rapporter avec les manuscrits originaux des actes. On y trouve souvent le lieu de résidence des probants à la date de l'acte, les liens de parenté ou d'amitié avec les autres probants du fichier avec lesquels TNG permet de créer des alliances, des liens cliquables entre ces personnes et généralement la profession exercée à la date de l'acte. Ces détails permettent ensuite d'établir la «mouvance» ou les déplacements des familles dans un même lieu ou ailleurs.

Et ne jamais oublier de citer les références pour valider chaque renseignement et donner de la fiabilité et de la crédibilité à toute la généalogie. Peu de généalogistes du réseau Internet le font. Sans les références pour étayer et vérifier les faits et les événements rapportés, une généalogie devient simplement une histoire de science-fiction et n'a aucune valeur probante, ce que je nomme souvent du simple ramassage de noms d'ancêtres qui ne prouve absolument rien sur les ancêtres d'une personne.

On naît dans une ville, on est baptisé dans une paroisse de cette ville ou dans une paroisse dans une autre ville. On meurt dans une ville, parfois dans un hôpital de cette ville, on est inhumé dans le cimetière d'une paroisse ou dans le cimetière d'une autre ville, on est incinéré dans la maison funéraire d'une ville (et non pas dans la ville). Les funérailles sont célébrées dans le temple religieux d'une ville, parfois dans une paroisse de cette ville, parfois avant l'inhumation ou avant la crémation, parfois longtemps après ces événements. Avec TNG, chaque événement de la vie d'un probant peut être très détaillé et ainsi intéressant à lire pour la postérité en combinant les événements complémentaires avec les événements de base (par défaut).

Il faut aussi éviter les «commérages» généalogiques sur des détails négatifs. On trouve souvent dans les manuscrits des remarques méprisantes de la part du célébrant qui sont ni plus ni moins que des préjugés injustes envers les personnes. À quoi bon rapporter qu'un ancêtre ne savait pas écrire si on ne peut pas aussi prouver qu'il ne l'a jamais su et que ce commérage inutile a pu avoir une incidence directe sur l'un ou l'autre des événements de sa vie ? À quoi bon répéter dans une généalogie la stigmatisation des religieux lue dans les actes originaux contre les filles-mères et leurs enfants bâtards ? Plus on recule dans le temps, plus les manuscrits originaux contiennent de ces préjugés religieux. Autrefois, une naissance pouvait être «illégitime». Les Droits de la personne qui n'existaient malheureusement pas à l'époque, ou à tout le moins si les religieux avaient eu un peu plus d'empathie pour leurs fidèles, ils auraient considéré qu'une naissance est naturelle et toujours légitime. Un enfant a le droit de naître et sa naissance est toujours légitime peu importe que ses parents soient mariés ou non. Commérage généalogique que de rapporter ces remarques désobligeantes dans les actes des célébrants. Et il y a aussi une nette différence entre les commères et les vrais généalogistes. Je préfère ces derniers.

Pour plus de détails sur TNG, <https://www.tngsitebuilding.com/>

Pour aide en ligne : <https://www.gensdupays.ca>

Texte rédigé le 7 novembre 2021